



Toulouse, le 20 avril 2021

M. le délégué territorial  
A.R.S OCCITANIE  
DELEG DEPARTEMENTALE DE L'ARIEGE  
1 BD ALSACE LORRAINE - BP 30076  
09008 FOIX CEDEX

A l'attention de M. Alain BUGÉ

V/Réf : Votre courrier reçu le 20/04/21  
N/Réf : GA-TLS/JFR-JFR/2021-23410  
Contact : Jean-François REQUIS  
☎ 05.61.43.26.87 - ✉ jean-francois.requis@eau-adour-garonne.fr

Objet : Commune de Bonac-Irazein  
Périmètres de protection de la source AEP de Riou Sourd  
Examen avant enquête

Monsieur le délégué territorial,

Votre service nous a fait parvenir, pour examen avant enquête, le dossier présenté par le SMDEA 09 relatif à l'instauration des périmètres de protection du captage d'eau potable de Riou Sourd, implanté sur la commune de Bonac-Irazein, qui alimente l'UDI Balacet Samiac.

Après examen des pièces transmises, je vous informe que nous n'avons pas d'observation complémentaire à formuler.

Veillez agréer, Monsieur le délégué territorial, l'expression de mes sentiments distingués.



**Franck SOLACROUP**  
Directeur de délégation territoriale